

2024

RAPPORT D'ACTIVITÉS DE PARTAGE



PARTAGE
avec les enfants du monde

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

« Chères marraines, parrains, donatrices, donateurs, mécènes,

Chers amies et amis de PARTAGE,

Un grand merci à vous tous, pour cette année passée ensemble à soutenir les actions menées par nos partenaires sur le terrain, à répondre présents aux appels de PARTAGE, à promouvoir avec nous le principe de solidarité et surtout à défendre les droits de l'enfant. Le rapport d'activités vous donne le détail de nos principales actions et vous éclaire sur les victoires, petites et grandes, dont nous sommes fiers. Elles font grandir des enfants au sein de leur famille et rendent le monde plus beau.

Espoir...

L'évolution de notre monde est affligeante. Presque partout la guerre, des violences sous toutes les formes et ce sentiment que rien ne peut les arrêter. Des inégalités qui perdurent, s'aggravent même, entre ceux qui ont en abondance et ceux qui survivent à peine. Des modifications climatiques profondes, aux conséquences terribles pour les plus vulnérables, sont niées ou ignorées, repoussant toujours à plus tard l'urgence à modifier nos comportements.

Tristesse...

Comme si le contexte politique national incertain ne suffisait pas, le contexte international est de plus en plus tendu. Les cartes de la géopolitique sont rebattues, fragilisent la paix dans le monde et l'égalité des droits pour les minorités. Dans ce contexte, l'aide au développement devient la principale variable d'ajustement budgétaire, y compris en France. Son impact concret, pourtant reconnu, est nié et méprisé par certains. Comme si permettre à des populations d'être mieux éduquées, mieux soignées, mieux nourries, mieux défendues n'était pas la meilleure manière de construire un avenir commun durable et en paix.

Colère...

Face à cette adversité qui paraît si forte, PARTAGE poursuit la route tracée par son Plan d'Orientation 2030. L'équipe salariée est en place, s'entoure si besoin d'expertises, et dialogue en permanence avec nos partenaires anciens, ou nouveaux de cette année, pour ajuster notre soutien et l'évaluer. Le Conseil d'Administration, composé de 14 bénévoles très investis, est au travail en séance plénière et dans différentes commissions. Saluons l'engagement de ces actrices et acteurs, et tout particulièrement l'abnégation des membres du Bureau, élargi à deux membres associés, Bureau qui sera renouvelé en juin 2025.

Fierté...

Une communication nouvelle a été réfléchie, pour renforcer notre message et le rendre encore plus percutant auprès du public. L'utilisation des grands médias et des réseaux sociaux vise à nous faire connaître du plus grand nombre au niveau national. Ce qui complète l'action locale de nos antennes régionales, fortes d'un engagement bénévole remarquable. Elles nous permettent une présence de proximité. Elles interviennent en milieu scolaire et parascolaire, pour parler aux enfants de la situation d'autres enfants du monde et de leurs droits, pour éveiller leur conscience et encourager une nouvelle génération solidaire. C'est essentiel, là encore, pour préparer l'avenir.

Reconnaissance...

Votre soutien à PARTAGE rend cela possible. Avec vous, nous donnons vie aux principes de solidarité internationale, de solidarité entre les peuples, entre les territoires, de solidarité entre les habitants de cette même planète. Merci à vous, de tout cœur, au nom de toute l'équipe. »

Dominique BISSUEL

Président de PARTAGE

SOMMAIRE

2 RAPPORT MORAL

3 NOTRE MISSION

4 PARTAGE DANS LE MONDE

6 LES FEMMES ET LES HOMMES DE PARTAGE

9 ORGANISMES ET COLLECTIFS

10 NOS ACTIVITÉS EN 2024

12 S'ENGAGER



NOTRE MISSION

PARTAGE soutient des actions initiées par des partenaires locaux qui permettent de lever les freins au développement global de l'enfant, afin qu'il puisse être éduqué, soigné, protégé. PARTAGE accompagne aussi le développement de sa communauté.

NOTRE VISION 2030

L'association PARTAGE s'affirme comme une actrice indépendante et engagée à défendre les Droits de l'Enfant pour la construction d'un monde en paix, solidaire, durable et équitable.

PARTAGE et ses partenaires, issus des sociétés civiles de ses pays d'intervention, mettent en lien les énergies et les initiatives entre les générations et entre les peuples. Pour cela, PARTAGE anime des espaces de rencontre favorisant le dialogue, l'apprentissage réciproque et la réalisation de projets communs par-delà les frontières.

Ces expériences vivantes renforcent les individus et leur communauté et encouragent les enfants à devenir acteurs de leur présent et de leur avenir. Elles favorisent l'émergence de citoyennes et de citoyens du monde engagés capables d'affronter les grandes transitions sociales, démocratiques, climatiques, économiques, technologiques et leurs conséquences.

Pour cela, PARTAGE :

- Identifie et priorise des actions selon une approche holistique de l'accompagnement des enfants en tenant compte des enjeux climatiques, environnementaux et de genre ;
- Agit toujours avec des partenaires locaux, issus des sociétés civiles des pays d'intervention ;
- Mobilise un réseau de bénévoles en France et en Europe qui conduisent localement l'action de l'association et sensibilisent le grand public dans les territoires ;
- S'appuie sur une équipe salariée, professionnelle, pour concevoir les projets avec les partenaires et les bénévoles, les financer, les évaluer et rechercher l'efficacité des actions.

NOS VALEURS

PARTAGE défend et promeut avec exigence les droits fondamentaux de l'enfant et son épanouissement, face aux défis économiques, sociétaux et écologiques d'aujourd'hui et de demain.

L'INTÉRÊT SUPÉRIEUR DE L'ENFANT

C'est ce qui guide l'action de PARTAGE au quotidien. Cette notion introduite par la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE), amène à systématiquement prendre en compte le point de vue de l'enfant et son bien-être dans toutes les décisions qui le concernent.

La conduite des actions respecte les valeurs suivantes, applicables à l'ensemble des parties prenantes de l'association : enfants, familles, marraines et parrains, donatrices et donateurs, mécènes, partenaires, bénévoles, membres de l'équipe salariée et membres du Conseil d'Administration.

RESPECT MUTUEL ET RÉCIPROCITÉ

Ces notions sont essentielles pour PARTAGE, permettant ainsi à chacune et chacun de prendre sa place dans l'action et de mettre en œuvre la solidarité en veillant à lutter contre ses propres préjugés et contre toute forme de discriminations.

TRANSPARENCE

Cette notion porte l'ensemble des communications de l'association, qu'il s'agisse des orientations et actions de PARTAGE, leur efficacité et leur impact direct et indirect, en communiquant sur l'éthique, la déontologie et l'indépendance de l'association.

PARTAGE DANS LE MONDE

AFRIQUE

Bénin : RACINES (2001), CAEB (2024)
L'AJEPEC (2024)

Burkina Faso : DISPENSAIRE TROTTOIR
(2004), KEOOGO (2019)

Madagascar : BEL AVENIR (2010)
VAHATRA (2018) ASOS (2024)

Union des Comores : MAEECHA (1998)

AMÉRIQUE

Brésil : AGACC (1995)

Équateur : INEPE (1999), SAN JUAN (1995)

Honduras : COMPARTIR (1991)

ASIE

Cambodge : Bandos Komar (1999)

Inde : SARD (2014)

Népal : Bikalpa (1995), VOC (2005)

Thaïlande : CPCR (1998), HSF (2001)

CARAÏBES

Haïti : ADEMA (2013)

EUROPE

Mayotte : LE VILLAGE D'EVA (2020)

Roumanie : RENAÎTRE (2005)

MOYENT-ORIENT

Égypte : AHEED (2004)

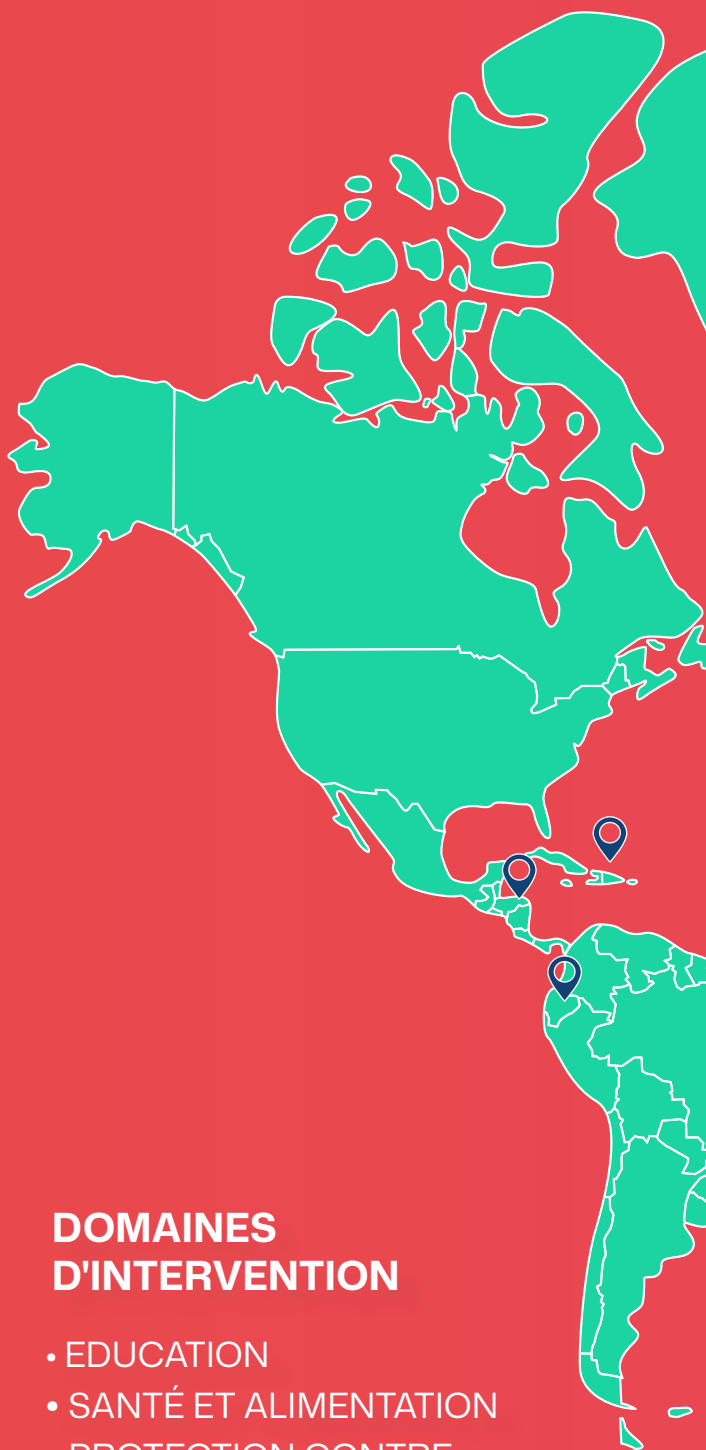
Liban : MSL (1993), SESOBEL (1979)

Palestine : IBDA (2004)

51 ans d'existence

17 pays

31 collaboratrices
et collaborateurs



DOMAINES D'INTERVENTION

- EDUCATION
- SANTÉ ET ALIMENTATION
- PROTECTION CONTRE
LES ABUS
- DÉVELOPPEMENT
COMMUNAUTAIRE

Près de **20 000**
marraines, parrains,
donatrices et donateurs

11,8 M €
de budget en 2024

+1 million
de bénéficiaires
des actions*

Près de 240 bénévoles



*Chiffres issus des rapports annuels des partenaires et agrégés par le dispositif de suivi-évaluation interne

LES FEMMES ET LES HOMMES DE PARTAGE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration de PARTAGE est composé de 14 membres élu.es à l'Assemblée Générale.

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Dominique Bissuel
Président



Corinne Loverich-Bouvet
Vice-présidente



Bertrand Boisselet
Secrétaire



Guillaume Sordet
Trésorier

AUTRES MEMBRES

- Marie-Jeanne Bright-Calvé
- Marie-Françoise Collineau
- Laurent Delcayrou
- Francis Dufour
- Fanny Falcoff
- Alain Gayet
- Chantal Gravelat
- Aurélie Lejeune
- Corinne Renou-Nativel
- Ilona Rezso

CHIFFRES CLÉS

Équipe :

de 31 personnes

2,33

écart entre la moyenne des 5 plus hautes rémunérations et la plus basse

181 434€

Montant annuel brut global des 3 rémunérations totales les plus élevées

0 €

rémunération totale des membres du Conseil d'Administration

ORGANIGRAMME SIMPLIFIÉ DE L'ÉQUIPE

au 31/12/24

DIRECTION GÉNÉRALE

Yolaine GUÉRIF
Directrice générale

PÔLE PARTENARIAT

Cécile HÉRY
Directrice partenariats

PÔLE ENGAGEMENT CITOYEN

**Jennifer
DUQUESNE**
Directrice
engagement
citoyen

Claudine PARAIRE
Directrice
des relations
Grands Donateurs

PÔLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Périne MAILLET
Responsable
RH

Frédéric DOIN
Responsable
administratif



www.partage.org



13 ANTENNES LOCALES

ALSACE

BORDEAUX GIRONDE

CALVADOS

GARD-HÉRAULT

ISÈRE

LILLE

LYON RHÔNE

OISE

PARIS

RÉGION NANTAISE

ST ÉTIENNE

VENDÉE

VIVARAIS-LIGNON



ORGANISMES ET COLLECTIFS

PARTAGE est membre de plusieurs instances sectorielles regroupant chacune de nombreuses organisations qui militent ensemble pour la promotion des Droits de l'Enfant à travers le monde.



COALITION ÉDUCATION



COMITÉ DE LA CHARTE DU DON EN CONFIANCE



COORDINATION HUMANAIRE ET DÉVELOPPEMENT



COORDINATION SUD



DYNAMIQUE DE LA CONVENTION AUX ACTES



FONDS POUR LA PROMOTION DES ÉTUDES PRÉALABLES, DES ÉTUDES TRANSVERSALES ET ÉVALUATIONS (F3E)



FRANCE GÉNÉROSITÉS



GROUPE ENFANCE



INSTITUT DES DIRIGEANTS D'ASSOCIATIONS ET FONDATIONS (IDAF)



ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS (OIM)

MÉCÉNAT ENTREPRISES

PARTAGE développe l'approche des entreprises et leur propose de contribuer à construire un avenir meilleur et durable pour les enfants et leur communauté. PARTAGE privilégie les partenariats sur la base de valeurs communes qui permettent de répondre aux enjeux de chacun et chacune. Une commission "Éthique mécénat", composée de membres du Conseil d'Administration et de salarié.es, a été mise en place pour statuer sur la conformité des entreprises avec la charte éthique mécénat de PARTAGE.

En 2024, plusieurs entreprises se sont engagées à travers un mécénat financier ou de compétences.

Par ailleurs, deux nouvelles entreprises ont signé un partenariat nous permettant de mettre en place notre exposition photos itinérante avec l'enjeu d'accroître notre visibilité et nous faire connaître plus largement des acteurs économiques du territoire compiégnais.

BOUCHERON BCSYS WYZ
PARIS DEPUIS 1858

The Positive Way
WAVESTONE MAB ACADEMY ABSIS PEUGEOT

NOS ACTIVITÉS EN 2024



Un réseau bénévole dynamique qui fait rayonner PARTAGE sur le territoire français

En France, le réseau d'antennes bénévoles a été particulièrement dynamique en 2024, avec l'ouverture de deux nouvelles antennes, l'une à Paris et l'autre en Ardèche. L'antenne de PARTAGE Alsace a, quant à elle, fermé en fin d'année scolaire. Les 13 antennes ont mené une cinquantaine d'actions d'information, de sensibilisation et de collecte à travers le territoire. Dans le même temps, elles ont mené des actions d'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI) dans des écoles ou des centres de loisirs. 3 000 jeunes de France, du Bénin, du Cambodge, d'Égypte et de Madagascar dialoguent et construisent ensemble des actions de sensibilisation de leur communauté à leurs droits. Dans ce cadre, la grande tournée Trésors d'Égypte - qui devait se tenir au printemps 2024 et permettre de donner la parole à 21 jeunes artistes de notre partenaire l'AHEED - a dû être reportée en 2025.

26 partenariats pour défendre, ensemble, les droits des enfants

A fin 2024, PARTAGE comptait 26 partenaires dans 17 pays accompagnant 250 000 enfants et toute leur communauté pour défendre leurs droits. Cette année, nous avons confirmé trois nouveaux partenariats au Bénin et à Madagascar, pays parmi les plus défavorisés de la planète. Conformément à notre stratégie partenariale, nous poursuivons cette démarche visant à accentuer significativement nos interventions dans les pays où la pauvreté limite, plus qu'ailleurs, l'accès des enfants à leurs droits. En 2024, nous avons engagé 32 % des fonds mobilisés en mission sociale vers l'Afrique subsaharienne, l'Océan Indien et Haïti.

Pour garantir un haut niveau d'exigence de transparence et de redevabilité, nous avons organisé vingt-et-une visites des programmes auprès de nos partenaires et quatre évaluations externes au Burkina Faso, en Haïti, au Honduras et en Inde visant à mesurer les impacts des projets auprès des enfants.

En 2024, nous avons également ouvert un vaste chantier avec lequel nous allons cheminer en 2025, pour construire notre politique de protection et de sauvegarde de l'enfant. Il s'agit du cadre stratégique qui nous permettra de mettre en place des outils pour assurer au mieux que tous les enfants accompagnés le sont en sécurité, en respectant leurs droits. D'ores et déjà, dans un souci de protection et d'amélioration continue, toute personne constatant un manquement dans notre code de conduite peut déposer un signalement ou poser une question sur notre site internet.

Enfin, au mois de décembre, vous avez été nombreux et très réactifs à répondre à l'appel d'urgence pour Mayotte. Merci. Cela a permis au VILLAGE D'EVA de distribuer plus de 2 000 repas par jour au plus fort de la crise et de mieux se projeter dans l'avenir.

Cet appui a notamment facilité la reprise des cours.

PARTAGE, une image et une communication en mouvement

En dialogue avec nos parties prenantes, nous avons décidé de faire évoluer notre logo, notre univers graphique et notre discours. Tout en rappelant nos fondamentaux, œuvrer avec les enfants du monde, l'évolution de notre identité est une manière de les réaffirmer ! ONG reconnue de solidarité internationale, PARTAGE, grâce à ses partenaires, permet à toutes les personnes qui veulent participer à la construction d'un monde de paix et de justice, d'offrir une protection et un projet de vie à des enfants en danger, autour de l'éducation et de leurs droits fondamentaux.

Nous avons aussi eu la chance de compter sur l'engagement à nos côtés de Shy'm pour notre campagne « Je donne une chance » diffusée à la TV près de 2 500 fois au dernier semestre de l'année.

Au regard d'un contexte de plus en plus contraint, où les besoins des personnes les plus démunies n'ont jamais été aussi importants, PARTAGE souhaite accentuer ses efforts de communication pour être plus visible et mobiliser de nouveaux soutiens.

Le parrainage et les dons, notre plus grande source d'indépendance

En 2024, nous sommes aussi allés à la rencontre du public, dans la rue ou dans des centres commerciaux à Dijon, Strasbourg, Toulouse, Paris, Aix, Marseille et à la Réunion. Aussi, grâce à ces nombreuses actions de « face à face », 2 283 parrains et marraines ont rejoint notre chaîne de solidarité. Bienvenue et grand merci à chacune et chacun de cette communauté de 20 000 personnes : ce soutien inestimable fait notre force.

Cette année, après avoir dialogué avec l'ensemble des parties prenantes, nous avons aussi proposé de nouvelles façons de parrainer afin que le soutien de



chacune et chacun soit le plus utile possible sur le terrain, qu'il réponde au mieux aux attentes et qu'il permette aussi de transmettre les valeurs de celles et ceux qui les portent.

Le parrainage du nouveau projet d'urgence « Solidarité Liban » a mobilisé beaucoup de personnes. La plupart des marraines et parrains de la première phase se sont réengagés sur la poursuite du projet.

Une équipe salariée, engagée pour la cause des enfants

En 2024, afin de renforcer les compétences de l'équipe nous avons consacré 4,6 % de la masse salariale brute à la formation continue. Nous avons ouvert un bureau régional à Madagascar, couvrant l'Océan Indien, à l'instar de ce que nous faisons depuis 18 mois pour l'Afrique de l'Ouest. Nous avons créé la fonction de responsable des apprentissages et du suivi-évaluation et avons étoffé l'équipe qui accompagne le réseau d'antennes bénévoles.

Nous nous dotons aussi progressivement d'outils numériques et digitaux plus modernes. Nous avons préparé en 2024 le changement de logiciel qui organise notre relation aux donatrices et donateurs et avons maintenant opté pour une gestion électronique des documents comptables. L'équipe se forme progressivement aussi aux usages de l'Intelligence Artificielle.

Enfin, nous avons, suite à un appel d'offres, changé de cabinet d'expertise-comptable et de Commissaire aux comptes pour les 6 prochaines années.



Yolaine GUÉRIF
Directrice générale



S'ENGAGER

PARTAGE
avec les enfants du monde

VERS UNE PLUS FORTE VISIBILITÉ EN COHÉRENCE AVEC LA VISION 2030

Une évolution de notre identité visuelle pour traduire les ambitions 2030

Depuis plusieurs années, PARTAGE évolue en profondeur pour répondre aux défis croissants de la protection de l'enfance. Face à ces transformations et à nos ambitions de croissance, il est devenu essentiel d'affirmer davantage notre présence, de renforcer notre visibilité et de fédérer nos publics autour de notre engagement.

Pour accompagner cette évolution, nous avons fait appel à une agence spécialisée, appelée LIMITE, sélectionnée par appel d'offres et constitué une commission mixte regroupant membres du Conseil d'Administration et de l'équipe. Ensemble, nous avons bâti une nouvelle identité - en phase avec notre vision et nos valeurs - afin d'amplifier notre notoriété, séduire de nouveaux soutiens et positionner PARTAGE comme actrice incontournable de la solidarité internationale et de la protection de l'enfance.

Une identité visuelle forte et engagée

Dans cette continuité, nous avons repensé notre identité visuelle, avec un nouveau logo porteur de sens.

Ce changement reflète les piliers fondamentaux spécifiques de PARTAGE :

- Le lien, l'entraide et la solidarité, socles de notre action ;
- La rigueur et l'expertise qui font notre force et celle de nos partenaires ;
- Une approche partenariale basée sur l'égalité et la réciprocité ;
- La cause de l'enfance, au cœur de notre mission de développement et de construction d'un avenir meilleur.

Un appel à l'action !

Notre nouveau logo traduit cette ambition : il n'est plus seulement une affirmation de valeurs, mais une injonction à agir. L'évocation d'un porte-voix symbolise cette dynamique : un cri puissant pour défendre les Droits de l'Enfant et mobiliser toujours plus de forces à nos côtés.

Avec cette nouvelle identité, PARTAGE affirme haut et fort son engagement. Ensemble, faisons entendre notre voix - et celle des enfants les plus vulnérables - pour un monde plus juste et solidaire !

2024, UNE ANNÉE TRAGIQUE POUR LES ENFANTS PRIS DANS LES CONFLITS ARMÉS

En 2024, les répercussions des conflits armés sur les enfants à travers le monde ont atteint des niveaux sans précédent, avec plus de 473 millions d'enfants, soit plus d'un enfant sur six à travers la planète, vivant actuellement dans une zone touchée par un conflit (Groupe de la Banque mondiale, Stratégie du Groupe de la Banque mondiale : fragilité, conflits et violence 2020-2025).

Particulièrement vulnérables, les enfants sont souvent les premières victimes des conflits armés. Exposés à la violence, aux déplacements forcés et privés d'accès à l'éducation et aux soins de santé, ils subissent des traumatismes physiques et psychologiques profonds.

Cette année encore, nos partenaires ont dû faire face à de nombreux défis pour continuer leurs actions, parfois au péril de leur vie.

● **Cisjordanie** : depuis l'attaque du 7 octobre 2023 qui a entraîné une escalade du conflit israélo-palestinien et, malgré les obstacles, notre partenaire, l'association palestinienne IBDA, a continué de jouer un rôle essentiel en offrant aux enfants du camp de réfugiés de Dheisheh des opportunités éducatives, culturelles et sportives. En maintenant ses activités et en proposant des ateliers de soutien psychologique pour les enfants et leur famille, IBDA a permis de soutenir 362 enfants et 208 adultes cette année.

● **Liban** : en proie à un contexte socio-économique déjà désastreux depuis des années, la situation au Liban – pris dans le conflit touchant la région – s'est fortement aggravée en 2024 et a connu un tournant majeur dans la semaine du 16 septembre avec l'explosion de bippers et de talkies-walkies en pleine ville. En l'espace de 48 heures, le nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays a atteint plus de 116 100 personnes (selon le Comité libanais de gestion des catastrophes). Ce contexte a contraint 70 % des employés de notre partenaire le Mouvement Social Libanais (MSL) à se déplacer vers d'autres zones, forçant la suspension de plus de la moitié des activités des centres du sud du pays pour des raisons de sécurité. Nos partenaires régionaux, le MSL et le SESOBEL se sont mobilisés pour offrir un cadre sécurisant, inclusif et protecteur aux enfants et à leur famille, tout en poursuivant leur travail dans leurs domaines d'expertise à savoir l'éducation et

la protection des enfants vulnérables.

● **Haiti** : l'année a été particulièrement violente dans cette île des Caraïbes avec une augmentation des attaques et enlèvements perpétrés par les gangs. Loin d'être stoppée par le contexte et, malgré un report obligatoire de la mission de suivi prévue en mars, la collaboration entre PARTAGE et ADEMA continue à se renforcer grâce à l'engagement de toutes les parties prenantes et à notre volonté commune de continuer à proposer une éducation de qualité aux enfants haïtiens. Une évaluation externe a pu se tenir, saluant la capacité de notre partenaire à maintenir son appui de qualité à 30 écoles publiques et garantissant aux 6 000 élèves accompagnés une continuité éducative malgré une situation chaotique.

● **Burkina Faso** : les activités de KEOOGO se maintiennent dans un contexte marqué par une amélioration relative de la situation sécuritaire dans certaines régions du Burkina Faso, notamment l'Est, le Centre-Nord, le Nord et la Boucle du Mouhoun. Cette stabilisation progressive a permis la réouverture de plusieurs écoles et centres de santé dans différentes localités, offrant ainsi un meilleur accès aux services sociaux de base. Malgré un retour progressif des déplacés internes, la crise humanitaire demeure préoccupante et des zones restent fortement affectées par l'insécurité. Les rapports du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) continuent de signaler des abus physiques et émotionnels, des violences basées sur le genre (viol, mariage forcé, etc.) ainsi que des restrictions aux libertés fondamentales. Les violations des droits humains persistent, notamment dans les régions du Sahel et de l'Ouest où les attaques armées restent fréquentes. Les activités de KEOOGO bénéficient à 20 000 personnes en direct (63% sont des femmes et des filles et 11 000 des enfants).

En tant qu'acteurs de la solidarité internationale, nous condamnons tout acte de violence et continuons à porter la conviction profonde que chaque enfant a le droit de grandir en sécurité, d'apprendre et de s'épanouir, même en temps de crise. Soutenir les organisations qui œuvrent sur le terrain est essentiel pour garantir ces droits fondamentaux et reconstruire les vies brisées par la guerre.



NOUVELLE COLLABORATION DANS LE SUD DE MADAGASCAR

Sakarahha, ville du sud-ouest de Madagascar, attire chaque jour des hommes et des femmes venus de loin, portés par l'espoir de faire fortune grâce à l'extraction de saphirs. Armés de patience et de courage, ils creusent inlassablement, rêvant de trouver la pierre précieuse qui changera leur destin. Mais la réalité est bien plus cruelle que les promesses de richesse. La majorité survit dans une pauvreté extrême, prise au piège d'un quotidien marqué par les dangers et les sacrifices.

Dans ces mines artisanales, aucune protection ni garantie de sécurité : les éboulements sont fréquents, les accidents nombreux et les vies souvent brisées sous terre. À cela, s'ajoutent les tensions liées au commerce clandestin des pierres où domine la loi du plus fort. Pourtant, malgré les risques, ces travailleurs n'ont pas d'autre choix. Avec un revenu qui dépasse rarement 1,20 € par jour, ils peinent à nourrir leur famille.

Comme souvent, ce sont les enfants qui paient le prix fort. Pour eux, l'école devient un luxe inaccessible, relégué au second plan, parfois abandonné. Les plus jeunes assistent au nettoyage des pierres, tandis que d'autres restent à la maison pour s'occuper de la fratrie une fois les parents partis travailler. Et, même lorsque des écoles existent, elles sont réduites à leur strict minimum : trop peu d'enseignants qualifiés, aucun matériel pédagogique, infrastructures délabrées.

Les filles sont les plus vulnérables. Beaucoup sombrent dans la prostitution de survie ou sont mariées de force, prises au piège d'un engrenage auquel il est presque impossible d'échapper. Sans protection, sans soutien, elles sont exposées à la violence et aux abus.

Et pourtant, face à toutes ces vulnérabilités, les interventions humanitaires et étatiques restent rares. Les quelques structures existantes manquent cruellement de moyens, laissant ces populations dans un quotidien dangereux avec très peu d'espoir d'en sortir.

LE PROJET CLASSES : UN ENGAGEMENT COMMUN POUR LES ENFANTS DE SAKARAHHA

PARTAGE et Action Socio-sanitaire Organisation Secours (ASOS) ont initié en septembre 2024 le projet Contribution Large à l'Amélioration de la Scolarisation,

de la Santé et de l'Environnement des Enfants (CLASSES). Ce programme ambitieux a pour objectif de renforcer la scolarisation des enfants issus des communautés minières, de leur proposer un suivi médical et de les protéger contre les risques d'abus et d'exploitations, en s'appuyant sur une approche communautaire et participative.

Le projet CLASSES vise directement 1 300 enfants bénéficiaires directs, dans quatre zones d'extractions minières, avec trois écoles primaires publiques.

Il s'articule autour de trois axes d'intervention majeurs :

- **L'éducation** : rénovation de bâtiments, équipements scolaires, formation et accompagnement des enseignants, actions de rattrapage scolaire, dotation de kits pédagogiques et scolaires.
- **La santé** : organisation de visites médicales scolaires, campagnes de sensibilisation sur l'hygiène et la prévention, déploiement d'équipes mobiles de santé dans les zones.
- **La protection des enfants** : appui au dispositif de signalement et d'accompagnement pour les enfants en danger, formation des autorités locales et acteurs communautaires, sensibilisation des parents aux droits des enfants.

ASOS

ASOS est une ONG malgache qui intervient dans tout le pays, avec une présence renforcée dans le sud de Madagascar, notamment à Tuléar. Engagée dans le développement social, la promotion de la santé communautaire et l'éducation à la santé, l'association porte une attention particulière aux populations les plus vulnérables : femmes, enfants de moins de cinq ans, jeunes et familles défavorisées. Son action repose sur trois principes fondamentaux : le respect du contexte local et des valeurs sociales, le travail de proximité avec les communautés à travers des diagnostics participatifs, et le développement de partenariats avec les structures de santé et d'éducation pour un impact durable.

NOUVEAU BUREAU RÉGIONAL POUR L'Océan Indien

En avril 2024, nous avons ouvert à Antananarivo, capitale de Madagascar, un bureau régional dédié à l'Océan Indien. Cette initiative stratégique vise à renforcer l'accompagnement de nos cinq partenaires locaux à Madagascar, aux Comores et à Mayotte. Une première mission d'appropriation a d'ailleurs été menée en juillet auprès de trois partenaires majeurs à Madagascar : ASOS, VAHATRA et BEL AVENIR. En parallèle, deux missions aux Comores ont été réalisées dans le cadre du renforcement des capacités de MAEECHA.

Avec cette nouvelle implantation régionale, nous réaffirmons notre volonté de structurer notre intervention dans l'Océan Indien, maximisant l'impact de nos actions avec pour objectif commun de garantir un avenir meilleur aux enfants et aux familles vulnérables de la région.



DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE EFFET DE SERRE SUR LES INÉGALITÉS

En 2015, avec l'Accord de Paris, les dirigeants mondiaux s'étaient fixé comme objectif de ne pas dépasser le seuil de +1,5 °C d'ici 2100 afin d'éviter des vagues de chaleur à répétition et des changements profonds - voire irréversibles - pour notre écosystème et les populations.

L'année 2024 a été la plus chaude jamais enregistrée depuis le début des statistiques en 1850, au niveau mondial, dépassant déjà le seuil prévu en 2100 : 1,6°C de plus que l'ère préindustrielle.

Ce changement climatique se fait ressentir partout sur le globe, mais tout particulièrement dans les pays les moins préparés : sur les vingt dernières années, sept des dix pays les plus touchés par des événements climatiques extrêmes étaient des « pays en développement » à faible Indice de Développement Humain (IDH). Les conséquences du dérèglement climatique sont de fait plus fortes pour les pays du sud global, aux infrastructures, économies et systèmes de santé déjà fragilisés, renforçant les inégalités et aggravant la situation des personnes les plus vulnérables. Les enfants représentent 80 % des décès attribués au changement climatique qui renforce les causes de mortalité infantile : maladies diarrhéiques, paludisme et malnutrition.

DES CONSÉQUENCES BIEN RÉELLES IDENTIFIÉES PAR NOS PARTENAIRES

En début d'année 2024, au Brésil, notre partenaire l'AGACC a été touché par des inondations importantes suite aux fortes pluies du mois de février. Le Centre Communautaire de Granja - accueillant 240 enfants par jour - a été fortement touché et a dû suspendre ses activités plusieurs jours. Une fois de plus, vous avez été au rendez-vous ! Merci.

Grâce à la générosité de nos soutiens, nous avons pu appuyer l'AGACC dans la rénovation du centre ainsi que dans l'achat et le remplacement des livres, jeux et matériels pédagogiques abîmés ou détruits, pour une reprise rapide des activités.

Toujours en Amérique latine, c'est en 2024 que l'Equateur a décrété l'urgence nationale après plusieurs mois de sécheresse (la plus forte depuis soixante ans). Des incendies et des pénuries d'eau ont entraîné des coupures d'électricité à grande échelle et menacé la sécurité alimentaire, impactant très sérieusement le quotidien des Équatoriennes et Équatoriens. Nos deux partenaires, l'INEPE et SAN JUAN, ont été directement touchés : coupures d'électricité pouvant durer jusqu'à 14h par jour ; suspension des cours décrétée par la municipalité (plusieurs jours fin septembre), conséquence de la mauvaise qualité de l'air et des risques d'incendies aux alentours de Quito.

DES CONSÉQUENCES DE PLUS EN PLUS EXTRÊMES

En cinquante ans, le risque de catastrophes naturelles a été multiplié par cinq. On a pu assister à une forte augmentation du nombre d'ouragans : onze en 2024, contre sept en moyenne sur ces dernières années. Et comme si leur augmentation ne suffisait pas, ils sont également de plus en plus violents ; cinq d'entre eux ont atteint le stade d'ouragan majeur (catégorie 3 et plus).

Le cyclone Chido, qui a balayé Mayotte le 14 décembre dernier, a laissé l'île meurtrie. Les vents violents - atteignant plus de 150 km/h - et les pluies torrentielles ont causé des dégâts considérables. Les infrastructures vitales, telles que les routes, les télécommunications, le port, les hôpitaux et les écoles, ont été gravement touchées, compliquant l'acheminement des secours et de l'aide humanitaire. L'accès à l'eau potable et à la nourriture s'est retrouvé restreint, notamment dans les zones les plus inaccessibles. Les bangas, ces logements précaires, occupés par un tiers de la population de l'île, ont été dévastés. De nombreux toits ont été emportés par les vents, laissant des familles entières sans abri en pleine saison des pluies.

Face à l'urgence, main dans la main, nous avons pu renforcer notre engagement auprès de notre partenaire, le VILLAGE D'EVA. Il distribue quotidiennement 2 000 repas aux enfants et met en place progressivement

ILS AGISSENT DÉJÀ

Notre nouveau partenaire béninois CAEB, met en œuvre un projet ayant pour but de promouvoir la participation citoyenne des enfants autour de leurs droits et du développement durable. Permettant à 300 enfants de 10 écoles différentes d'assister à des événements de sensibilisation à leurs droits et à l'environnement, ce projet est également associé à la création d'une bande dessinée sur ce thème ; elle sera notamment mise à disposition de plusieurs milliers d'enfants dans les 8 bibliothèques de CAEB.

Nous sommes convaincus que l'humanité partage un destin commun, potentiellement tragique au regard des impacts croissants des activités humaines sur le climat et la biodiversité. Nous faisons le choix de l'action par l'accompagnement des acteurs œuvrant auprès des enfants, particulièrement vulnérables face aux conséquences prévisibles du dérèglement climatique.

des activités extrascolaires dans ses 4 centres, leur permettant d'échapper quelques heures à un quotidien traumatisant.

Elément essentiel à prendre en compte dès aujourd'hui et pour les générations futures, nous intégrons l'environnement et l'impact écologique de nos actions comme axe transversal de réflexion dans chaque nouveau projet ou activité en France et chez nos partenaires.



Madagascar, 2025



Madagascar, 2025



Madagascar, 2025

¹ +1,5° au-dessus des niveaux préindustriels, mesuré sur plusieurs années consécutives

² Global warming has increased global economic inequality ("Le réchauffement climatique a accru les inégalités économiques mondiales »), Noah S.

³ Diffenbaugh et Marshall Burke, 2019

⁴ UNICEF - Le changement climatique et les enfants - <https://www.unicef.fr/dossier/climat-et-environnement>



ACCOMPAGNER

ÉVALUER, MESURER ET APPRENDRE ENSEMBLE POUR MIEUX ACCOMPAGNER

Depuis sa création, PARTAGE s'engage à promouvoir les droits fondamentaux des enfants partout dans le monde. Afin de garantir la qualité des actions menées sur le terrain, nous avons intégré dans notre stratégie partenariale un cycle d'évaluations externes des actions et des programmes. Cet exercice essentiel permet, grâce au recrutement d'expert.es de terrain, non seulement d'analyser les résultats des interventions de nos partenaires, mais aussi d'apprendre et de grandir ensemble pour renforcer l'impact de nos actions communes à destination des enfants.

UNE DÉMARCHE AU SERVICE DE LA RÉCIPROCITÉ ET DE L'APPRENTISSAGE

Le processus repose sur cinq grands principes :

1. Impliquer les partenaires à chaque étape pour garantir une appropriation durable et une cohérence avec nos valeurs de réciprocité.
2. Recruter des consultants connaissant les terrains d'intervention afin de privilégier une analyse fine et contextualisée.
3. Allier redevabilité et apprentissage, renforçant ainsi la transparence envers les partenaires et les donateurs.
4. Développer des outils spécifiques facilement partageables.
5. Assurer un pilotage conjoint PARTAGE-PARTENAIRE, avec un soutien renforcé de la Responsable suivi-évaluation et apprentissages.

UN OBJECTIF AMBITIEUX : AU MOINS UNE ÉVALUATION EXTERNE TOUS LES 5 ANS POUR 100 % DE NOS PROGRAMMES

En 2024, quatre évaluations ont été menées : COMPARTIR au Honduras, ADEMA en Haïti, KEOOGO au Burkina Faso et SARD en Inde.

Ce processus qui dure entre quatre et six mois s'appuie sur des consultants, experts reconnus pour leurs compétences techniques et leurs connaissances des terrains d'intervention, nous aide à porter un regard objectif, transparent et contextualisé autour des enjeux de nos partenaires. Pour exemple, dans des contextes de crises sécuritaires comme en Haïti ou au Burkina Faso, il est plus que jamais nécessaire de nous assurer que les actions mises en place sur le terrain répondent aux besoins humanitaires grandissants et en constante évolution des enfants.

Ces évaluations externes nous permettent également d'affiner nos stratégies d'intervention et de renforcer les liens entre les différents acteurs, qu'il s'agisse des acteurs locaux de la société civile ou des institutions publiques. Ces évaluations offrent un moment de recul et de réflexion essentiel pour nous assurer que notre réponse aux problèmes des enfants est toujours la meilleure, la plus adaptée et la plus efficace. Elles sont un outil pertinent car elles favorisent le dialogue avec et entre nos partenaires, réaffirment nos valeurs communes et apportent une vraie plus-value pour progresser et garantir que chaque action menée contribue à accompagner les enfants sur le chemin d'une société plus juste et plus équitable.

OFFRONS UNE CHANCE AUX ENFANTS DU MONDE

Aller à l'école, c'est avoir la chance de devenir acteur de son avenir ; cela permet à l'enfant de comprendre le monde qui l'entoure et d'y prendre part en tant que citoyenne ou citoyen.

Pour nous, à PARTAGE, l'éducation des enfants est la priorité absolue sachant que plus de 250 millions d'enfants dans le monde ne sont pas scolarisés ; ce sont autant de jeunes filles et jeunes garçons privés de la possibilité de construire leur projet de vie. Souvent contraints de travailler pour soutenir leur famille, ils peuvent devenir les victimes invisibles des pires formes de travail : esclavagisme, prostitution, vente de drogues, crime ou enrôlement dans l'armée. De plus, les inégalités liées au genre persistent, bien que l'écart d'accès à l'éducation selon les sexes se réduise, les 122 millions de filles non scolarisées dans le monde sont généralement plus vulnérables, en proie aux mariages forcés et aux violences. Ces avancées globales cachent d'importantes disparités, ainsi, dans certains pays d'Afrique ou d'Asie, plus de la moitié des filles n'achève pas le primaire. Il est plus que temps d'agir !

C'est le message que nous avons souhaité faire passer avec notre dernière campagne de communication "Je donne une chance".

Produit fin juin dans les rues de Paris, le spot publicitaire, émouvant et percutant, alerte – via le regard innocent d'un enfant – sur l'importance et l'urgence de se battre pour les millions d'enfants privés d'apprentissage.

Portée par la chanteuse Shy'm – qui a prêté gracieusement son image et sa voix pour la réalisation du spot TV – cette campagne a été soutenue par un

plan média d'envergure : diffusion sur les chaînes de télévision publiques (France Télévision, Canal+) avec près de 2 500 passages, relais en affichage urbain dans plusieurs villes de France, affichage de proximité, visibilité sur nos outils digitaux, Mère dans la vraie vie, Shy'm incarne ce rôle à l'écran et a su toucher le public et sa communauté, par sa sensibilité et son naturel.

Avec ce relais médiatique, la campagne "Je donne une chance" a permis à PARTAGE de gagner en visibilité et de mettre en lumière la cause de la protection de l'enfance.



DE NOUVEAUX PARRAINAGES POUR UN ENGAGEMENT SOLIDAIRE SUR-MESURE

Dans un monde en constante évolution, PARTAGE – comme toutes les organisations à but non lucratif – se doit d’adapter ses modes d’engagement pour répondre aux attentes de nouveaux publics. Dans le cadre de son Plan d’Orientation Stratégique 2023-2030, PARTAGE a identifié la nécessité de diversifier ses ressources pour stabiliser ses actions sur le terrain et maximiser toujours plus leur impact.

Une grande enquête a été réalisée auprès des parrains, marraines, donateurs et donatrices de PARTAGE. Cette réflexion a conduit à l’élaboration de nouvelles formules, testées et validées auprès de plusieurs focus groups regroupant des marraines et parrains, des prospects et des administrateurs.

L’analyse des profils de donateurs a permis de faire émerger de nouvelles offres afin de répondre aux différentes motivations et attentes. Les parrains et marraines peuvent ainsi choisir une formule qui leur correspond le mieux, soit un lien privilégié avec un enfant, soit un soutien plus global à des actions de terrain.

Que le lien soit nominatif ou non, toutes nos offres de parrainage servent l’ensemble des enfants du programme.

A chacun son lien, à chacun son offre de parrainage

● **Parrainage d’enfants** - pour soutenir un groupe d’enfants : ce parrainage permet une action durable sur le terrain et donne aux enfants accès à l’éducation, à la santé et à la protection. Il leur permet – ainsi qu’à toute leur communauté – de bénéficier d’un accompagnement de long terme.

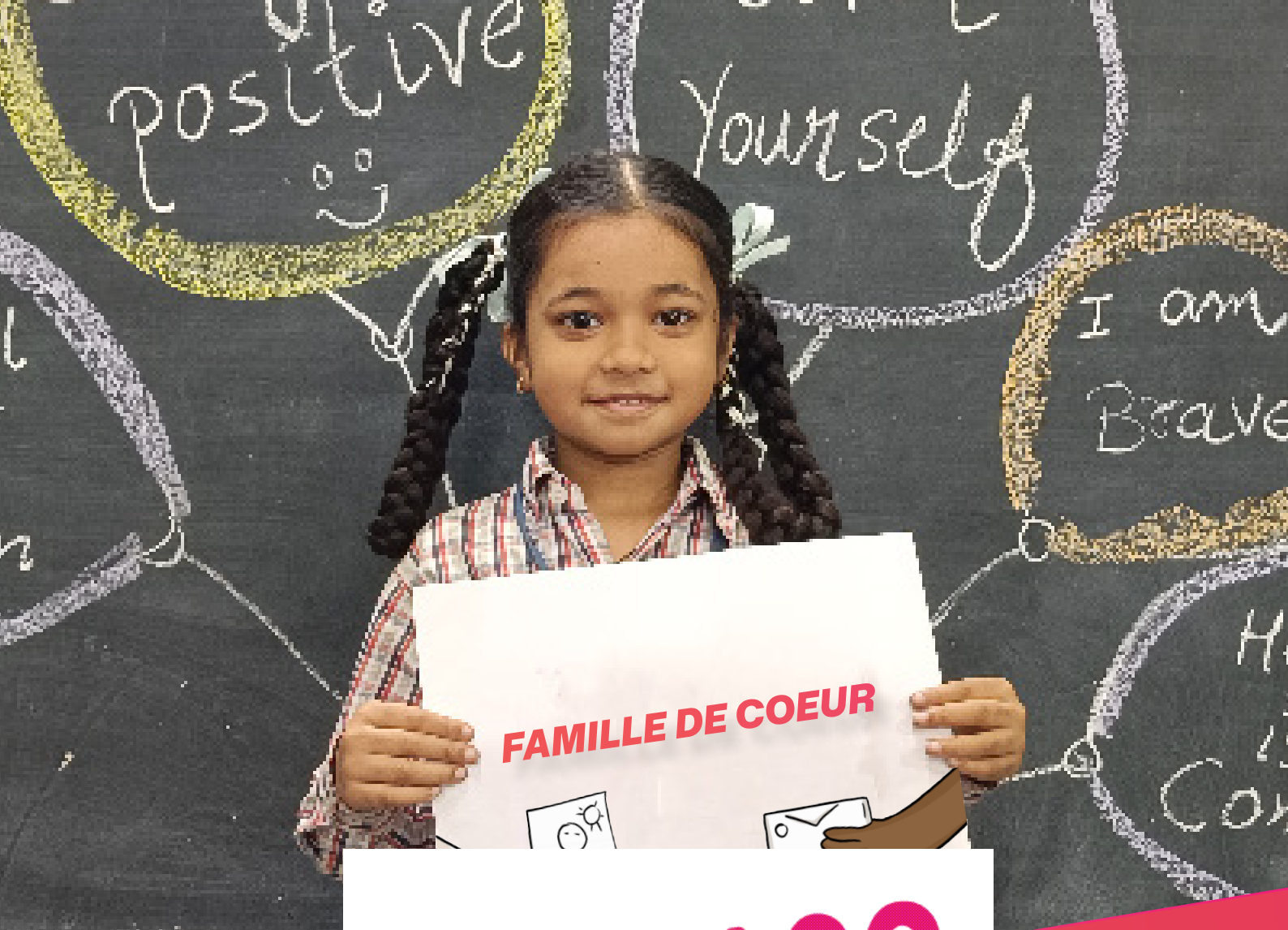
Avec cette offre, les parrains et marraines suivent l’évolution d’un groupe d’enfants parrainés via un comité d’enfants, comité ambassadeur de l’ensemble des enfants du programme. Ce comité est un espace de défense des droits des enfants, c’est un témoin des activités du programme, de la scolarité et des progrès des enfants.

● **Parrainage de cœur** - pour créer un lien unique avec un enfant : bien que ce parrainage bénéficie à tous les enfants du programme et à leur communauté, les parrains et marraines créent une relation privilégiée avec un enfant : leur filleul.e ; ils reçoivent des nouvelles de l’enfant trois fois par an, suivent son parcours pédagogique et correspondent par courrier ou email. Chaque année, pour renforcer encore ce lien, ils recevront une vidéo de l’enfant parrainé. Nous pouvons aussi faciliter une visite sur place permettant de mesurer ainsi l’impact positif et concret du parrainage. Ces rencontres sont toujours des moments extraordinaires tant pour nos parrains ou marraines que pour les enfants parrainés. Pour toujours mieux répondre à vos questions, nous prévoyons de proposer 1 ou 2 visio-conférences thématiques chaque année avec la chargée de relations parrainage.

● **Famille de cœur** - pour transmettre l’élan de solidarité : un parrainage qui se partage en famille. Il permet aux parents, grands-parents, oncles ou tantes de parrainer un enfant tout en impliquant leurs propres enfants, petits-enfants, neveux et nièces et ainsi leur transmettre des valeurs de solidarité et de citoyenneté. En échangeant et en partageant leur quotidien, ces nouveaux “copains et copines du monde” découvrent d’autres cultures, d’autres façons de vivre et façonnent leur vision d’un monde où ensemble nous sommes plus forts. Les supports et les communications sont ludiques et adaptés aux enfants de 6 à 12 ans.

Grâce à ces modes de parrainage, PARTAGE renforce son engagement auprès des enfants défavorisés tout en facilitant l’adhésion de nouveaux publics à sa cause. Cette approche plurielle, qui valorise à la fois le lien humain et l’impact concret des actions, marque une étape décisive dans la stratégie de fidélisation et de développement de notre association.

Pour en savoir plus et rejoindre la communauté des parrains et marraines engagés, rendez-vous sur le site de PARTAGE (www.partage.org).



PARTAGE

avec les enfants du monde

Ce parrainage est destiné à toute la famille : la correspondance associée à ce parrainage permet aux parrains et marraines de suivre le programme et aux enfants de devenir «copains du monde».

**TRANSMETTEZ LES VALEURS DE
SOLIDARITÉ DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE !** ✨

POURSUITE DU PROJET SOLIDARITÉ LIBAN

Il y a quatre ans, la double explosion du port de Beyrouth a plongé la capitale libanaise dans le chaos. Cette catastrophe a laissé une ville meurtrie, des milliers de familles dévastées et de nombreux enfants en détresse, privés de repères et confrontés à un avenir incertain. Depuis, la guerre a de nouveau frappé le Liban, conduisant à des mouvements de population massifs, aggravant encore les traumatismes vécus par les enfants libanais et les enfants réfugiés de Syrie ou de Palestine.

Face à ces catastrophes, la réponse fut rapide et la générosité au rendez-vous.

Grâce à l'engagement de près de 700 marraines et parrains sur 3 ans, représentant près de 300 000 € de dons, et au co-financement par l'Agence Française de Développement (AFD), le projet Solidarité Liban a permis au Mouvement Social Libanais (MSL) d'agir rapidement et dans la durée pour venir en aide aux enfants et aux jeunes les plus touchés par cette tragédie.

Voici les actions majeures que nous avons pu mener grâce à votre soutien :

741 enfants fragilisés ont bénéficié d'un soutien psychologique adapté

Pendant trois ans, des psychologues spécialisés ont travaillé auprès des plus jeunes pour leur permettre de surmonter leurs peurs et retrouver une stabilité émotionnelle. L'accompagnement de leurs parents a également permis de renforcer cette dynamique de reconstruction auprès de toute la communauté. Les enfants nécessitant un soutien plus approfondi ont également été identifiés et une prise en charge adaptée a été mise en place.

1 372 enfants ont été maintenus dans le système éducatif

Dans un pays où la crise économique a fragilisé le système scolaire, maintenir les enfants dans une dynamique d'apprentissage est un défi de tous les jours. Des sessions de soutien scolaire et d'aide aux devoirs organisées au sein des centres du MSL ont permis de réduire le risque de décrochage et d'encourager la poursuite des études, en offrant aux enfants un cadre structurant et bienveillant.

1092 parents se sont investis dans l'accompagnement de la scolarité et le mieux-être de leurs enfants

L'éducation ne repose pas uniquement sur l'école, elle est aussi le fruit d'un engagement familial. C'est pourquoi, nous avons mis en place des programmes de parentalité positive pour aider les parents à mieux comprendre et appliquer des pratiques éducatives adaptées. Un comité de parents a également été créé pour assurer le suivi des activités menées dans les écoles et centres d'accueil, garantissant ainsi une implication active des familles dans le bien-être et l'éducation de leurs enfants.

416 jeunes se sont orientés vers un métier

L'avenir des jeunes est au cœur de nos préoccupations. Pour leur permettre de construire un projet professionnel solide, des rencontres ont été organisées avec le service d'orientation du MSL. Des journées d'orientation, des forums et des ateliers ont également été mis en place afin d'offrir à ces jeunes une vision concrète des opportunités qui s'offrent à eux et de les accompagner dans leurs choix.

Et après...

Depuis quatre ans, le Liban traverse l'une des crises les plus graves de son histoire moderne. L'effondrement économique a plongé une grande partie de la population dans la pauvreté, avec une inflation galopante et une monnaie en chute libre. L'accès aux services de base, comme l'éducation et la santé, est devenu un véritable défi pour de nombreuses familles. La guerre sur son sol et à ses frontières ajoute de l'incertitude et de l'instabilité dans le pays. Dans ce contexte difficile, les enfants et les jeunes restent particulièrement vulnérables. C'est pourquoi, PARTAGE et son partenaire MSL ont décidé de poursuivre ce soutien crucial en prolongeant de deux ans ce projet d'urgence pour le Liban.

AGIR POUR L'ÉGALITÉ : UN ENJEU CLÉ POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

SENSIBILISER

En tant qu'association, PARTAGE agit depuis plus de 50 ans en faveur des droits fondamentaux des enfants à travers le monde. Parce que le monde et les réalités sociales et culturelles évoluent, nous devons rester à l'écoute des grands défis contemporains qui impactent les droits de l'enfant et toutes les sociétés.

En situation d'urgence humanitaire, les inégalités entre filles et garçons s'accroissent : déscolarisées, victimes d'exploitation ou mariées de force, des millions de filles voient leurs espoirs voler en éclats.

À travers le monde :

- Toutes les 3 secondes, une fille est mariée avant l'âge de 18 ans.*
- Les filles et les femmes représentent 71 % des victimes d'esclavage moderne.**

Les inégalités entre filles et garçons restent une barrière majeure à l'éducation, à la protection et à l'autonomie des enfants dans de nombreux pays. S'engager pour l'égalité, c'est permettre à tous les enfants de grandir sans discrimination et avec les mêmes chances de réussite.

DES ACTIONS CONCRÈTES POUR UN CHANGEMENT DURABLE

A PARTAGE, sans dogmatisme, nous avons décidé de nous saisir de ce sujet en nous formant, en explorant ses composantes, en l'explicitant progressivement et en cherchant à comprendre comment la question des inégalités de genre est prise en compte ou non dans nos projets et nos actions.

En 2024, nous avons organisé des formations et sensibilisations pour l'équipe et le Conseil d'Administration afin de comprendre les enjeux et nous accorder sur des définitions communes.

Nous avons mis en place une équipe référente chargée d'accompagner l'ensemble des parties prenantes de l'organisation sur ce sujet.

Le genre, l'égalité d'accès et de traitement pour toutes et tous représentent un sujet important pour nos associations partenaires sur le terrain qui mettent en place plusieurs actions en ce sens. En 2025, nous travaillerons avec plusieurs d'entre elles (notamment l'AHEED en Egypte, MAEECHA aux Comores et RACINES au Bénin) pour réaliser une étude diagnostique sur les stéréotypes et les liens entre genre et alimentation dans des contextes culturels différents. PARTAGE, comme toutes les ONG de solidarité, joue un rôle déterminant dans la transformation des sociétés. En tant qu'acteurs de terrain, elles servent de relais entre les besoins des populations et les décisions politiques, plaidant pour des politiques publiques plus inclusives et protectrices.

L'égalité de genre est une condition indispensable pour bâtir un monde plus juste. C'est en agissant ensemble – citoyens, associations et institutions – que nous pourrons faire avancer cette cause essentielle pour les enfants d'aujourd'hui et les adultes de demain.

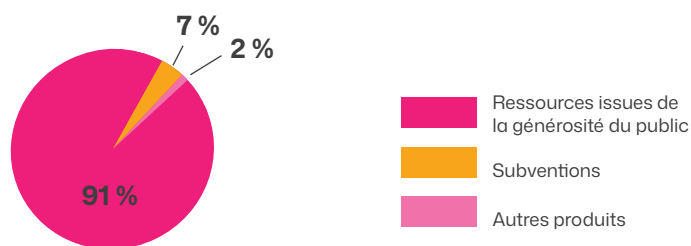
* Source : UNICEF FRANCE 2024. « Droits des filles et des femmes dans le monde »

** Source : UNICEF FRANCE 2024. « Droits des filles et des femmes dans le monde »

RAPPORT FINANCIER 2024

LE MODÈLE ÉCONOMIQUE

LES RESSOURCES



Les ressources de PARTAGE proviennent à plus de 90 % de dons privés (particuliers ou entreprises), qui garantissent à l'association une totale indépendance dans le choix de ses actions et de ses partenaires.

Les ressources issues de la générosité du public (91%) restent la principale source de financements de PARTAGE, elles intègrent :

- les parrainages pour 53 % de l'ensemble
- les dons ponctuels pour 4 % de l'ensemble
- les legs, donations et assurances-vie pour 4 % de l'ensemble
- les autres fonds privés (mécénat) pour 3 % de l'ensemble
- les cotisations pour 1 % de l'ensemble
- le report des ressources affectées issues de la générosité du public et non encore utilisées des exercices antérieurs (fonds dédiés) représentant 26 % de l'ensemble.

Les subventions (7 %) correspondent principalement aux financements publics accordés par l'Agence Française de Développement.

Les autres produits (2 %) sont constitués de ressources diverses affectées au fonctionnement de PARTAGE, comme les abonnements, les ventes diverses et les produits financiers.

LES EMPLOIS

En 2024, PARTAGE a soutenu 26 partenaires locaux, avec lesquels elle a signé des conventions de partenariat (cfr. Emplois du compte de résultat par origine et destination ci-après).

LE MOT DU TRÉSORIER

L'activité 2024 de PARTAGE a été marquée par une dynamique de progression des transferts financiers à nos partenaires malgré une baisse des produits de la générosité du public et tout particulièrement du parrainage et des legs.

La nouvelle stratégie de communication alliée à une diversification des ressources doit nous permettre de compenser ces pertes, les premiers résultats commencent à se faire sentir sur les dons, le mécénat et les subventions publiques.

Les principaux faits marquants de l'exercice 2024 :

- Démarrage progressif de notre stratégie de communication avec, pour objectif, de faire grandir la notoriété de PARTAGE et enrayer la baisse des produits issus de la générosité du public.
- Transfert de fonds aux programmes 5 654 K€, supérieur à 2023, ce qui permet de maintenir notre taux de mission sociale à 79 % et de répondre au mieux aux besoins de nos partenaires sur le terrain.
- Ouverture effective à Madagascar d'un bureau local Océan Indien avec l'embauche d'un coordonnateur et d'une responsable administrative et financière.
- Démarrage de deux nouvelles Antennes Locales à Paris et Vivarais Lignon.

En 2024, l'évolution globale des ressources liées à la générosité du public est en baisse, les principales lignes concernées sont :

- Les ressources liées au parrainage de 5 865 K€ pour 6 061 K€ en 2023, soit une baisse en un an sur cette ligne de 196 K€ du fait qu'il est particulièrement difficile de recruter et fidéliser des marraines et parrains dans le contexte actuel.
- Les legs sont en forte baisse de 447 K€ par rapport à 2023 et globalement par rapport à la tendance de ces 5 dernières années.

Points positifs pour nos ressources :

- Nous constatons deux hausses significatives par rapport à 2023, d'une part les dons avec + 200 K€ (dont 90 K€ suite à l'appel d'urgence Mayotte) puis le mécénat + 143 K€, elles ne permettent pas de compenser la chute des legs ni la baisse du parrainage.
- Les trois subventions publiques mobilisées auprès de l'AFD sont en augmentation de 80 K€ par rapport à 2023, conformes à nos prévisions budgétaires, malgré le contexte de la solidarité internationale.
- Les produits financiers en augmentation du fait d'avoir bénéficié d'une année complète avec les taux actuels, d'où 135 K€ pour 90 K€ en 2023.

Concernant les charges, en 2024, celles-ci ont été maîtrisées et contenues au budget voté permettant d'enregistrer un résultat tout juste à l'équilibre. Nous notons que, dans l'ensemble, les charges sont en augmentation par rapport à 2023, tenant compte des stratégies mises en place notamment en matière de communication (appui conseil d'une agence sur l'identité visuelle et le positionnement de PARTAGE, renfort de l'équipe sur ces fonctions) et une augmentation des transferts à nos partenaires.

En 2024, nous avons activé la mutualisation afin de nous assurer que les partenaires ayant eu un déficit de financement puissent être financés à la hauteur des besoins des enfants accompagnés.

L'exercice 2024 se solde avec un excédent de 17 K€ porté en report à nouveau par l'Assemblée Générale.



Guillaume Sordet
Trésorier

LE COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD) 2024

Cette présentation est liée à la nouvelle réglementation comptable ANC 2018-06.
La présentation selon ce format est faite depuis 2020.

PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	7 390 293	7 390 293	7 651 086	7 651 086
2 - PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	109 169		122 984	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	730 349		654 635	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	187		53	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	2 885 482	2 877 407	3 106 449	2 832 124
TOTAL	11 115 480	10 267 700	11 535 207	10 483 210
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	7 264 167	6 376 895	6 793 409	5 669 277
1.1 Réalisées en France	388 819	182 039	286 967	135 622
1.2 Réalisées à l'étranger	6 875 348	6 194 856	6 506 442	5 553 655
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	1 180 887	1 180 561	1 155 078	1 151 078
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	755 484	683 247	609 603	578 187
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	44 250	-	46 487	-
5 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	14 974		13 849	
6 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	1 839 160	1 839 160	2 885 482	2 877 407
TOTAL	11 098 922	10 079 863	11 503 907	10 275 948
EXCÉDENT OU DÉFICIT	16 558	187 838	31 300	207 261

LE COMPTE DE RÉSULTAT 2024

Dans un souci de transparence et pour respecter les recommandations du Don en Confiance, nous publions le compte de résultat 2024 de l'association présenté de manière comparative en regard des comptes de l'exercice précédent.

CHARGES	2023	2024	PRODUITS	2023	2024
60 - ACHATS	66 255	66 629	75 - PRODUITS DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	7 239 922	6 798 850
61 - SERVICES EXTÉRIEURS	180 650	210 900	75 - AUTRES FONDS PRIVÉS : MÉCÉNAT	236 680	379 400
62 - AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	1 414 230	1 598 214	74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	654 635	730 349
63 - IMPÔTS ET TAXES	94 290	99 373	AUTRES PRODUITS	173 406	168 538
64 - CHARGES DE PERSONNEL	1 367 694	1 492 047	78 - REPRISES SUR PROVISIONS	3 106 501	2 885 668
65 - TRANSFERTS AUX PROGRAMMES ET AUTRES CHARGES DE GESTION	5 400 750	5 654 464	79 - TRANSFERTS DE CHARGES	22 939	16 441
68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS, FONDS DÉDIÉS	2 963 820	1 958 144			
Total charges d'exploitation	11 487 688	11 079 770	Total produits d'exploitation	11 434 084	10 979 217
			RÉSULTAT D'EXPLOITATION	- 53 604	-100 553
66 - CHARGES FINANCIÈRES	1 131	2 739	76 - PRODUITS FINANCIERS	89 701	135 509
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 239	1 440	RÉSULTAT FINANCIER	88 570	132 771
Impôt sur les sociétés (organisme à but non lucratif)	13 849	14 974	77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	11 422	754
			RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	10 183	- 685
TOTAL DES CHARGES	11 503 907	11 098 922	TOTAL PRODUITS	11 535 207	11 115 480
RÉSULTAT (EXCÉDENT)	31 300	16 558	RÉSULTAT (DÉFICIT)	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	11 535 207	11 115 480	TOTAL GÉNÉRAL	11 535 207	11 115 480

Chiffres exprimés en euros.

Exercice clos le 31 décembre 2024

BILAN 2024

ACTIF	2024	2023
ACTIF IMMOBILISÉ		
Immobilisations incorporelles et corporelles	557 846	518 467
Biens legs destinés à être dédiés	197 768	238 791
SOUS-TOTAL	755 614	757 259
Immobilisations financières	2 003 509	2 003 314
SOUS-TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	2 759 123	2 760 572
ACTIF CIRCULANT		
Stocks en cours	3 771	3 288
Créances	213 140	224 821
Disponibilités	1 906 351	2 887 286
Charges constatées d'avance	29 191	22 607
Transferts d'avance	60 310	-
SOUS-TOTAL	89 501	22 607
SOUS-TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 212 762	3 138 002
TOTAL	4 971 885	5 898 574

Chiffres exprimés en euros.

Exercice clos le 31 décembre 2024

PASSIF	2024	2023
FONDS PROPRES		
Réserve statutaire et report à nouveau	280 494	249 194
Résultat de l'exercice	16 558	31 300
Réserve pour projets associatifs	1 432 012	1 432 012
SOUS-TOTAL	1 729 064	1 712 506
Provisions pour risques & charges	241 197	197 134
Fonds reportés liés aux legs	197 768	238 791
Fonds dédiés : Générosité du public	1 839 160	2 877 407
Fonds dédiés : Subventions	0	8 075
SOUS-TOTAL	2 036 928	3 124 273
DETTES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	175 807	117 758
Dettes fiscales et sociales	258 187	253 226
Créditeurs divers	9 355	14 853
Parrainages et subventions reçus d'avance	521 347	478 824
SOUS-TOTAL DETTES	964 695	864 661
TOTAL	4 971 885	5 898 574

Chiffres exprimés en euros.

ACTIF

Au 31 décembre 2024, l'Actif Immobilisé d'un total de 2 759 K€ est composé :

- d'immobilisations corporelles et incorporelles, pour 558 K€ (le nouveau CRM qui était en immobilisations incorporelles en cours fin 2023 a été mis en service en 2024),
- de biens legs acceptés par le Conseil d'Administration et destinés à être cédés pour une valeur totale de 198 K€, avec en contrepartie la ligne : fonds reportés liés aux legs, au passif du bilan (pour le même montant),
- et enfin d'immobilisations financières pour 2 003 K€ comprenant un compte à terme de 1 000 K€, et des dépôts à terme d'un montant total de 1 000 K€ placés en faveur de projets de transition environnementale et sociale.

L'Actif Circulant d'un montant de 2 213 K€ est constitué :

- de créances et régularisations (charges constatées d'avances, transferts d'avances aux partenaires locaux, ...) pour 303 K€, dont 109 K€ de produit à recevoir sur une subvention de l'Agence Française de Développement pour le projet LINK au Liban,
- des disponibilités de l'association, comprenant les soldes de nos comptes en banque et soldes de caisse pour un total de 350 K€,
- d'un montant de 1 548 K€ au 31/12/2024 placés sur des comptes sur livret (plus liquide que les comptes à termes mentionnés précédemment) souscrit pour rémunérer les excédents de trésorerie de l'association et 8 K€ de reliquat de contrats de capitalisation,
- d'un stock de livres, cartes de vœux, etc. de 4 K€.

PASSIF

Les fonds propres de PARTAGE sont composés :

- de la réserve statutaire de 2 K€, du report à nouveau de 278 K€,
- du résultat de l'exercice d'un montant excédentaire de 17 K€ en instance d'affectation,
- de la réserve pour projets associatifs d'un montant de 1 432 K€

Les provisions pour risques et charges correspondent, d'une part, à la provision pour engagement de retraite des salariés d'un montant de 137 K€, et d'autre part à des provisions pour risques et charges d'un montant de 104 K€ (dont 74 K€ sur une convention de mécénat d'entreprise pour des produits non reçus qui sera soldée en 2025).

A la clôture de l'exercice, les reports en fonds dédiés (y compris fonds dédiés sur subventions publiques) représentant un montant de 1 839 K€ enregistrent la partie des ressources affectées par des tiers ou à l'initiative de l'organisation, à des projets définis préalablement et qui n'a pu être encore utilisée conformément à l'engagement pris par l'association.

Les dettes (fournisseurs, sociales, fiscales et diverses régularisations : factures non parvenues, transferts à effectuer) représentent 965 K€. Elles comprennent un produit constaté d'avance sur une subvention de l'Agence Française de Développement pour le projet ECSI pour un

montant de 144 K€, et un produit constaté d'avance sur du mécénat à hauteur de 130 K€.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE RÉSERVES

Objectifs :

La réserve pour projet associatif a pour objectifs :

- d'assurer, en cas de difficultés de fonctionnement ou de trésorerie, les engagements pris par l'association auprès de ses partenaires pour le maintien de nos actions auprès des enfants bénéficiaires des programmes,
- de pouvoir faire face à des besoins imprévus,
- de lancer si nécessaire une campagne de collecte et/ou de communication, afin de contribuer à la pérennité de la mission de PARTAGE.

Le Conseil d'Administration se prononce sur la gestion de cette réserve sur proposition de la Directrice Générale.

DURÉE D'AUTONOMIE

Le niveau actuel de la réserve pour le projet associatif au 31/12/2024 assure la pérennité de l'association, en disposant d'un fonds de roulement (1 171 K€) permettant de couvrir 4 mois de fonctionnement courant.

TRANSPARENCE

Les comptes annuels de l'association sont contrôlés chaque année par un expert-comptable indépendant.

Conformément à nos statuts, un Commissaire aux comptes, désigné par l'Assemblée Générale des adhérents, procède à un audit des comptes annuels de l'association qui donne lieu à un rapport certifiant la régularité, la sincérité et l'image fidèle des comptes de l'exercice.

PARTAGE est agréée par le Don en Confiance, un organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public (www.donenconfiance.org).

Par ailleurs, la Cour des comptes dans le cadre des dispositions du code des juridictions financières, peut à tout moment contrôler la gestion de l'association et l'usage fait des fonds collectés auprès du public.

L'intégralité de nos comptes 2024 (Bilan, Compte de résultat, C.E.R., C.R.O.D. et annexes) est disponible sur notre site internet www.partage.org et est déposé au journal officiel à l'issue de l'Assemblée Générale des adhérents.



Association de solidarité internationale
fondée en 1973.
Régie par la loi de 1901, reconnue d'utilité publique,
pouvant recevoir les legs, les donations
et assurances-vie.



40, rue Vivenel - B.P. 70311
60203 COMPIEGNE cedex - FRANCE

Tél. : 03 44 20 92 92

E-mail : info@partage.org

www.partage.org

